

**CHAPITRE 10.****RETOMBÉES MACROÉCONOMIQUES  
DES TRANSFERTS DE FONDS<sup>1</sup>***par*

Sena Eken,  
Sous-directeur, Département Moyen-Orient et Asie centrale,  
Fonds monétaire international

**Introduction**

Les transferts de fonds des travailleurs émigrés constituent un flux de ressources financières pour un pays et influencent l'activité économique et le climat macroéconomique par des voies diverses. Ces effets seront particulièrement sensibles si les transferts sont élevés au regard de la taille de l'économie et des autres flux financiers. C'est pourquoi les responsables publics portent un vif intérêt aux raisons qui motivent ces transferts, à l'emploi qui en est fait et à leurs retombées économiques, ainsi qu'à la manière dont ils pourraient concourir au développement de l'économie.

Ce chapitre propose tout d'abord de résumer brièvement les conclusions des études sur les transferts de fonds qui portent sur ces thèmes. Il aborde ensuite le cas des transferts des travailleurs marocains de l'étranger à destination de leur pays d'origine. Il discute plus précisément leur portée en termes d'évolutions et de politiques macroéconomiques, et esquisse en conclusion une évaluation de la contribution qu'ils peuvent apporter au développement de l'économie marocaine.

**Études sur les transferts de fonds<sup>2</sup>**

De nombreuses études théoriques et empiriques examinent les raisons d'être des transferts de fonds, l'emploi qui en est fait et leurs effets économiques. De manière générale, elles peuvent se résumer comme suit :

- En ce qui concerne les raisons d'être des transferts de fonds, la plupart des études observent que les envois de fonds sont motivés au premier chef par les liens familiaux et l'altruisme – autrement dit le souci d'assurer un certain niveau de

---

1. Ce document ne doit pas être présenté comme reflétant les opinions du FMI. Les opinions exprimées dans ce document sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du FMI ou les politiques du FMI.

2. Pour une étude de la littérature récente sur les transferts de fonds, voir Chami *et al.* (2003).

revenus et de consommation à la famille restée au pays. Des analyses plus récentes se sont attachées à montrer que les transferts de fonds pouvaient également s'expliquer par des raisons plus directement liées à l'individu émigré, notamment lorsque ce dernier a besoin que l'on s'occupe de ses investissements pendant son absence. Quelques études portent également sur les transferts destinés à diversifier le portefeuille des travailleurs émigrés, les flux étant alors fonction du taux de rendement de différents avoirs ou des différentiels de rendement.

- S'agissant de l'utilisation des fonds transférés, la plupart des études observent que leurs bénéficiaires s'en servent pour augmenter la consommation familiale et investir dans l'immobilier. Même s'il est avéré qu'une partie de l'argent est affectée à des investissements productifs, on estime en général que ces fonds sont utilisés pour accroître la consommation et le patrimoine familiaux, mais pas nécessairement le capital global de l'économie. Ainsi, les analyses portant sur les raisons d'être et l'utilisation des transferts de fonds tendent à s'étayer réciproquement.
- Quant aux retombées sur l'ensemble de l'économie, les études indiquent que même si les transferts sont intégralement consacrés aux dépenses de consommation, ils peuvent avoir des effets favorables sur l'économie à court terme, pourvu qu'une part de ces dépenses porte sur des biens et des services produits localement. Cela dit, les données indiquant un effet positif des transferts sur la croissance économique à long terme ne sont pas probantes, ce qui pourrait être lié à l'idée selon laquelle les transferts de fonds influencent la production essentiellement par le biais de la consommation ou de la demande, et ne peuvent donc avoir que des effets keynésiens à court terme. Certaines études associent l'absence de retombées favorables à des problèmes d'aléas moraux. Plus précisément, les transferts de fonds opérés pour des raisons altruistes pourraient être contrecycliques et créer des problèmes d'incitation, le revenu des transferts risquant de diminuer le besoin de travailler du bénéficiaire, ce qui freine le développement de l'activité économique. Des transferts de fonds élevés peuvent par ailleurs provoquer des problèmes similaires à l'échelon national, le flux de ressources financières émoussant la volonté de réforme. Ils peuvent aussi détourner des ressources productives vers les secteurs non échangeables du fait de la hausse des prix relatifs de leur output et du niveau général des prix.

### **Les transferts des Marocains travaillant à l'étranger**

Le nombre de Marocains travaillant à l'étranger est relativement élevé. Selon différentes estimations, il se situerait entre 2.5 et 3 millions. Ces travailleurs représentent environ un quart de la population active du Maroc, et ont permis d'atténuer les pressions causées par la croissance rapide de cette dernière. Près d'un tiers des travailleurs marocains à l'étranger vivent en France mais depuis quelques années ils sont plus nombreux à s'établir dans d'autres pays, notamment en Espagne et en Italie.

Le montant considérable des transferts de fonds est un trait dominant de l'économie marocaine. Ils représentent aujourd'hui quelque 9 % du PIB (alors qu'ils s'élevaient en moyenne à 5 % du PIB annuel avant 2001), et 25 % environ des exportations de biens et de services. En dehors des exportations de marchandises, ces transferts, d'environ 4 milliards USD, sont la principale source de devises du Maroc. Ils couvrent en grande

partie le déficit commercial et concourent aux excédents de la balance globale des paiements. En règle générale, ils constituent également une source relativement stable de devises.

Les transferts de fonds à destination du Maroc sont aussi élevés par rapport aux transferts opérés vers d'autres pays. Leur montant moyen pour les économies de marché en développement et émergentes équivalait à environ 1.3 % du PIB et 4.5 % des exportations de biens et de services en 2002. Les taux du Maroc sont également importants en comparaison de ceux de la plupart des pays du Moyen-Orient. À titre d'exemple, les transferts de fonds de l'étranger s'établissent, en pourcentage du PIB, à quelque 3 % en Égypte, 1 % en Turquie, 5 % en Tunisie, et 18 % en Jordanie.

Les transferts de fonds des Marocains de l'étranger sont essentiellement motivés par l'altruisme. Une analyse empirique récente de Bouhga-Hagbe (2004) conclut que l'élasticité des transferts de fonds au PIB réel marocain est négative, ce qui indique qu'ils sont motivés par l'altruisme et la solidarité. Cette observation va dans le même sens que d'autres études. Également en accord avec les conclusions des analyses portant sur leurs raisons d'être, les fonds transférés sont principalement affectés à la consommation ou investis dans le logement. La corrélation positive entre les envois de fonds et le PIB de la construction atteste de l'investissement immobilier des Marocains vivant à l'étranger.

### **Effets des transferts des travailleurs marocains de l'étranger sur le développement économique du Maroc**

Malgré leurs poids considérable dans la balance des paiements, les transferts de fonds ne semblent pas présenter de risque substantiel pour la stabilité. Le volume élevé des flux financiers associés aux transferts de fonds soulève des questions de vulnérabilité pour la balance des paiements. Il ressort également de l'analyse empirique de Bouhga-Hagbe (2004) que les motifs de diversification du portefeuille (sensibilité aux taux de rendement) n'occupent pas une place déterminante parmi les facteurs explicatifs des transferts de fonds sur le long terme. Cela laisse penser que les risques d'un ralentissement brutal ou d'une inversion du sens de ces transferts sont faibles.

Les transferts de fonds compliquent la gestion des liquidités et la conduite de la politique monétaire. Dans le cadre du régime de taux de change fixe en vigueur, les transferts de fonds élevés ont engendré les excédents de la balance des paiements, l'accumulation des réserves de change, et l'excédent de liquidités du système bancaire. Ainsi, l'impact potentiel des transferts de fonds pourrait résulter d'une part, de l'accroissement du crédit à travers les liquidités disponibles en dirhams et d'autre part, de l'inflation. À l'heure actuelle, cette dernière ne pose pas de problèmes compte tenu de l'augmentation des réserves excédentaires des banques. Néanmoins, étant donné les liquidités considérables dont elles disposent, les banques commerciales investissent sur le marché monétaire et dans les obligations d'État, concourant ainsi à une baisse des taux d'intérêt. Afin de limiter cette pression à la baisse, la Banque centrale résorbe l'excédent de liquidités au moyen d'adjudications de dépôts et de réserves obligatoires. Ces mesures témoignent d'un souci de maintenir des taux d'intérêt positifs en termes réels puisque, à leur taux actuel, ils ne semblent pas constituer un obstacle majeur à l'expansion du crédit. La politique monétaire devra veiller à prévenir les pressions sur la demande, qui auraient tendance à faire augmenter le niveau des prix des biens non échangeables et donc l'inflation.

Si le cadre de la politique monétaire était différent, les transferts de fonds pourraient contribuer à déterminer le taux de change, comme toute autre source de devises. La stabilité de ces flux permet de penser qu'ils ne pourraient pas être à l'origine d'une volatilité des taux de change. Ils pourraient néanmoins donner lieu à une appréciation du dirham notamment dans le contexte actuel d'excédent de la balance des paiements. Par la suite, l'appréciation du dirham accroîtrait la demande intérieure, laquelle pourrait à son tour atténuer les pressions en faveur de l'appréciation du taux de change. Celle-ci limiterait aussi les pressions inflationnistes des transferts de fonds si la balance des paiements demeurait excédentaire.

Les transferts de fonds facilitent le financement du déficit public. Comme noté précédemment, les transferts de fonds contribuent à l'excédent de liquidités dans le système bancaire. Ces liquidités excédentaires permettent de financer le déficit budgétaire public sans évincer le secteur privé, ce qui risque d'amoindrir la volonté des autorités de résorber le déficit en question. Une hausse des taux d'intérêt et une éviction du secteur privé pourraient ultérieurement se produire si les liquidités du système bancaire ne suffisaient plus à satisfaire les besoins de financement de l'économie par suite d'une augmentation des investissements privés ou des déficits budgétaires.

Les fonds transférés, qui se retrouvent dans le secteur bancaire, pourraient être affectés à des investissements productifs du secteur privé. Il ressort des analyses empiriques que les transferts de fonds au Maroc ne sont pas motivés par des arbitrages de rendement qui pourraient les rendre volatils. Ils pourraient donc servir à financer des investissements effectués par des tiers au travers du système bancaire. Une plus grande canalisation des transferts vers l'investissement privé pourrait alors favoriser des taux de croissance économique supérieurs et soutenus. À cet égard, des mesures destinées à améliorer le climat de l'investissement et à accroître l'efficacité et la diversification du système financier seraient utiles. Cependant, si les réformes visant à stimuler l'investissement privé donnaient les résultats escomptés, il conviendrait de diminuer les déficits publics de manière à empêcher les pressions à la hausse sur les taux d'intérêt et à prévenir tout effet d'éviction. Il est encourageant que les mesures adoptées par les autorités en vue de réformer le secteur public et de résorber le déficit, contribuent à augmenter les investissements effectués au moyen des fonds transférés.

En somme, on peut prévoir que les transferts de fonds resteront probablement une source substantielle de devises pour le Maroc. Pour peu que la stabilité macroéconomique persiste, que les réformes du secteur financier se poursuivent, que le climat de l'investissement s'améliore grâce à des réformes structurelles, et que les réformes envisagées du secteur public soient menées à bien, les transferts de fonds pourraient encore augmenter et être orientés sur des investissements productifs. Ils pourraient ainsi devenir une source essentielle de capitaux pour le développement.

## *RÉFÉRENCES*

- Bouhga-Hagbe, J. (2004), “On the Long-Term Determinants of Workers’ Remittances in Morocco”, Morocco-selected Issues Paper, No. SM/04/124, Supplement 1, 4/22/04 International Monetary Fund (IMF), Washington.
- Chami, R., C. Fullenkamp and S. Jahjah (2003), “Are Immigrant Remittance Flows a Source of Capital for Development?”, IMF Working Paper, No. 03/189, IMF, Washington. Available via the internet:  
[www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2003/wp03189.pdf](http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2003/wp03189.pdf)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé .....</b>	<b>9</b>
---------------------	----------

<b>Introduction : Les transferts de fonds des émigrés et leur rôle dans le développement .....</b>	<b>13</b>
<i>Thomas Straubhaar et Florin P. Vădean</i>	

### PARTIE I. LES FLUX FINANCIERS DE L'ÉMIGRATION ET LEUR IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

<b>Chapitre 1. L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique .....</b>	<b>43</b>
<i>Flore Gubert</i>	

<b>Chapitre 2. Les transferts de fonds des migrants au Maroc et leur utilisation .....</b>	<b>73</b>
<i>Bachir Hamdouch</i>	

<b>Chapitre 3. Mexique : Migrations internationales, transferts de fonds et développement .....</b>	<b>85</b>
<i>Rodolfo Garcia Zamora</i>	

<b>Chapitre 4. Migrations, transferts de fonds et impact sur le développement économique en Turquie .....</b>	<b>93</b>
<i>Ahmet Içduygu</i>	

<b>Chapitre 5. Politiques migratoires, transferts de fonds et développement économique des Philippines .....</b>	<b>101</b>
<i>Carmelita Dimzon</i>	

### PARTIE II. TRANSFERTS DE FONDS ET INFRASTRUCTURES FINANCIÈRES : ENJEUX ET PERSPECTIVES

<b>Chapitre 6. Principaux canaux et coûts des transferts de fonds : le cas de la Turquie .....</b>	<b>109</b>
<i>Elif Köksal et Thomas Liebig</i>	

<b>Chapitre 7. Western Union et le marché mondial des transferts de fonds .....</b>	<b>131</b>
<i>Khalid Fellahi et Susana de Lima</i>	

<b>Chapitre 8. Les service MoneySend et MasterCard™</b> .....	145
<i>Olivier Denis</i>	

<b>Annexe de la Partie II : Les infrastructures financières de transferts de fonds via le système bancaire et les autres circuits financiers : les cas du Portugal, du Maroc, de l'Amérique latine et des Caraïbes</b> .....	149
<i>José Nascimento Ribeiro, Laïdi El Wardi et Mustapha Khyar, Pedro de Vasconcelos</i>	

### PARTIE III. IMPACT MACROÉCONOMIQUE DES TRANSFERTS DE FONDS

<b>Chapitre 9. Quel est l'impact macroéconomique des transferts de fonds sur les pays d'origine ?</b> .....	195
<i>Jackline Wahba</i>	

<b>Chapitre 10. Retombées macroéconomiques des transferts de fonds</b> .....	203
<i>Sena Eken</i>	

<b>Chapitre 11. Les transferts de fonds des migrants, un outil potentiel important pour le développement : le cas de l'Italie</b> .....	209
<i>Ricardo Settimo</i>	

<b>Chapitre 12. Transferts de fonds et développement : le cas de la Grèce</b> .....	215
<i>Nicholas Glytsos</i>	

<b>Chapitre 13. Les migrations internationales et les transferts de fonds réduisent-ils la pauvreté dans les pays en développement ?</b> .....	233
<i>Richard Adams et John Page</i>	

### PARTIE IV. INITIATIVES RÉCENTES EN VUE D'ORIENTER LES TRANSFERTS DE FONDS VERS LE DÉVELOPPEMENT

<b>Chapitre 14. Pratique sociale et projet productif : l'expérience <i>Tres por uno</i> (Trois pour un) au Zacatecas, Mexique</b> .....	265
<i>Natasha Iskander</i>	

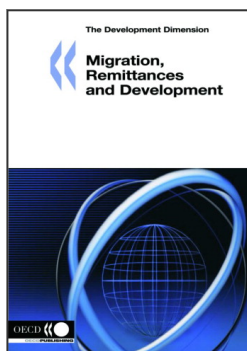
<b>Chapitre 15. Migrations, transferts financiers et initiatives économiques en Afrique subsaharienne</b> .....	283
<i>Babacar Sall</i>	

<b>Chapitre 16. « Migrations et Développement » : une organisation non gouvernementale au service du co-développement</b> .....	299
<i>Nadia Bentaleb et Jamal Lahoussein</i>	

**PARTIE V.  
TRANSFERTS DE FONDS ET PROMOTION DU DÉVELOPPEMENT :  
QUELQUES PROPOSITIONS**

<b>Chapitre 17. Incorporer certains enseignements des recherches sur la migration dans les politiques des transferts de fonds .....</b>	<b>309</b>
<i>Jørgen Carling</i>	
<b>Chapitre 18. Canaliser les transferts de fonds vers les investissements .....</b>	<b>317</b>
<i>Daniela Bobeva</i>	
<b>Chapitre 19. Mobiliser les migrants pour le développement socio-économique ..... du Mali et du Sénégal .....</b>	<b>337</b>
<i>Mireille Raunet</i>	
<b>Chapitre 20. L'aide des organisations non gouvernementales dans la collecte des transferts de fonds .....</b>	<b>369</b>
<i>Jacques Ould Aoudia</i>	
<b>Chapitre 21. L'expérience de l'Agence française de développement dans les programmes de codéveloppement .....</b>	<b>373</b>
<i>Guillaume Cruse</i>	
<b>Conclusions .....</b>	<b>383</b>
<i>Berglind Ásgeirsdóttir</i>	





Extrait de :  
**Migration, Remittances and Development**

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264013896-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

Eken, Sena (2006), « Retombées macroéconomiques des transferts de fonds », dans OCDE, *Migration, Remittances and Development*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264013919-14-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).